

---

**À TOUTES LES PERSONNES DÉLÉGUÉES OU  
RESPONSABLES DE LA DISTRIBUTION DU COURRIER  
DE LA SECTION SOUTIEN DES PATRIOTES**

---

Permettez-moi de solliciter votre collaboration pour la période de mise en candidature devant mener à l'élection de nos représentantes et représentants au conseil d'administration et au conseil exécutif ainsi que d'une représentante ou d'un représentant à la vice-présidence de la section soutien des Patriotes.

Ainsi donc, dans le présent courriel, vous trouverez un document à afficher pour le bénéfice du personnel de soutien, membres du Syndicat de Champlain. Également, nous y avons joint le formulaire de mise en candidature pour les différents postes électifs. Ils doivent être à la disposition du personnel de soutien sur demande. D'ici là, conservez-les soigneusement ou mettez-les au tableau d'affichage jusqu'au **25 avril 2024 inclusivement**.

La période de mise en candidature est du **11 avril au 25 avril 2024 jusqu'à 16 h**. S'il y a élection, elle aura lieu lors de l'assemblée générale, le **27 mai 2024**.

En vous remerciant de votre dévouement syndical, n'hésitez pas à contacter un des membres du comité d'élection pour toute information supplémentaire ou, selon le cas, communiquez avec Caroline Arsenault au 450 462-2581, secrétaire de la section soutien des Patriotes.



Karine Lee  
Présidente du comité d'élection

Saint-Hubert, le 11 avril 2024

# ÉLECTION DE SECTION

## SECTION SOUTIEN DES PATRIOTES

Conformément à la *Constitution et Règlement* du Syndicat, il y aura élection aux postes suivants :

1. **POSTES OUVERTS** (mandat de 3 ans)

**Poste n° 1 :** Membre du Conseil exécutif, administratrice ou administrateur au Conseil d'administration et vice-présidente ou vice-président.

**Postes n° 2 à 5 :** Membre du Conseil exécutif et administratrice ou administrateur au Conseil d'administration.

**Postes n° 6 à 15 :** Membre du Conseil exécutif.

2. **ATTRIBUTIONS**

Voir le document affiché dans votre école par la personne déléguée ou responsable du courrier syndical.

3. **MISE EN CANDIDATURE**

Seuls les membres actifs et en règle du Syndicat peuvent se présenter à un poste éligible au sein du Syndicat (article 50).

La période de mise en candidature est du **11 avril au 25 avril 2024**.

Les formulaires de mise en candidature sont disponibles auprès de votre personne déléguée ou sur le site web du Syndicat et devront être retournés dûment remplis à Caroline Arsenault en format numérisé à l'adresse courriel [carsenault@syndicatdechamplain.com](mailto:carsenault@syndicatdechamplain.com) **AU PLUS TARD LE 25 AVRIL 2024 À 16 H.**  
Un accusé de réception vous sera transmis.

4. **MODALITÉS D'ÉLECTION**

La proclamation de l'élection de la seule candidate ou du seul candidat proposé à un poste se fera par le président d'élection, le jour suivant la clôture de la mise en candidature. Pour ce faire, il communiquera à tous les membres, au dit jour, la liste des candidates ou candidats élus.

S'il y a élection, celle-ci se tiendra par vote secret à l'assemblée générale prévue à cette fin **SOIT LE LUNDI 27 MAI 2024 À 18 H 30.**

5. **COMITÉ D'ÉLECTION**

Les membres du comité d'élection de la section soutien des Patriotes sont :

---

Karine Lee	École La Farandole
Rachel Gagnon	École Pierre-Boucher
Dominique Patry	École De la Chanterelle